

# LES MONNAIES PARALLÈLES : ÉVALUATION ET ENJEUX THÉORIQUES DU PHÉNOMÈNE

JÉRÔME BLANC\*

L'emploi de monnaies qui se substituent à la monnaie nationale est une situation que les économistes connaissent et étudient fréquemment. Le phénomène de la dollarisation et celui de la substitution des monnaies (*currency substitution*) ont donné lieu à une littérature très abondante tentant d'évaluer les déterminants de ces phénomènes ainsi que leurs implications sur les taux de change et sur l'efficacité des politiques monétaires<sup>1</sup>. Au cœur de ces études se trouvent donc des monnaies de diverses origines nationales, des *currencies* au sens anglo-saxon ; leur juxtaposition dans les portefeuilles des agents produit un phénomène que l'on peut qualifier de monnaies parallèles.

81

Cette observation de la dollarisation de certaines économies ou de la substitution de diverses monnaies nationales constitue le point de départ d'une réflexion qui élargit considérablement la perspective des monnaies parallèles. Cette observation de la possibilité que les agents économiques emploient d'autres monnaies que la monnaie nationale soulève en effet deux grandes questions :

- Quelles sont précisément ces pratiques et sont-elles fréquentes ?
- Dès lors, comment la théorie économique en tient-elle compte et que faire si elle le fait de façon incorrecte ou partielle ?

Répondre à la première question conduit à voir d'un œil nouveau les monnaies parallèles. Celles-ci ne se limitent plus à des monnaies nationales dont la confrontation dans les portefeuilles des agents produirait un certain degré de substitution des monnaies ou de dollarisation, mais elles prennent l'aspect d'un vaste ensemble d'instruments monétaires (c'est-à-dire employés en paiement et/ou en compte) qui ne se réduisent pas aux monnaies nationales et dont le caractère monétaire est parfois

---

\* Docteur es sciences économiques, centre Auguste et Léon Walras / Université Lumière Lyon 2 (Mél : travail synthétise les points essentiels d'une thèse soutenue sur le thème des monnaies parallèles en janvier 1998.

discutable. Le choix de ce travail est ainsi d'observer et d'analyser les *pratiques monétaires* des acteurs ; de ce point de vue, tout instrument prend un caractère monétaire dès lors qu'il est employé en compte ou en paiement. Cela n'en fait pas pour autant de la *monnaie* ; on verra du reste que le point de vue adopté à propos des pratiques monétaires induit un retour théorique sur le concept de monnaie.

Il apparaît en définitive que des monnaies parallèles sont employées dans tous les pays contemporains sous des formes extrêmement diverses qui ne se réduisent pas à la seule dollarisation, sorte de sommet émergé de l'iceberg. Dès lors, même si la théorie économique tente de rendre compte de certains de ces usages tels que la dollarisation ou la substitution des monnaies, il apparaît qu'elle ne parvient pas à rendre correctement compte de ce caractère généralisé, permanent et diversifié de l'emploi de monnaies parallèles. Ceci conduit à interroger les fondements de la théorie monétaire, c'est-à-dire conduit à une réflexion sur le concept de monnaie et sur les déterminants de l'acceptation collective des instruments monétaires.

### *ÉVALUATION DE L'AMPLEUR ET DE LA NATURE DES MONNAIES PARALLÈLES*

82

#### *Définition des monnaies parallèles et cadre de la recherche*

Cette interrogation sur les monnaies parallèles nécessite en premier lieu une sorte d'enquête afin d'évaluer l'ampleur et la diversité du phénomène<sup>2</sup>. Celui-ci est abordé sous l'angle des pratiques monétaires. Les monnaies parallèles sont ainsi définies comme :

- des unités de compte différentes de l'unité de compte nationale ;
- des moyens de paiement différents des moyens de paiement nationaux, ceux-ci étant définis comme des moyens de paiement qui disposent du pouvoir libératoire légal, qui disposent d'une garantie de convertibilité en monnaie centrale et qui sont émis sous un certain contrôle de l'autorité monétaire nationale.

Les monnaies parallèles sont donc des instruments monétaires que les acteurs emploient en compte et/ou en paiement. Les deux fonctions monétaires de compte et de paiement sont au cœur de cette recherche. A ce strict niveau définitionnel, on peut mettre de côté la fonction de réserve car, si elle possède un rôle évident dans la dynamique de l'économie et dans le comportement d'épargne et d'investissement des acteurs, elle n'en demeure pas moins une fonction non autonome des deux fonctions fondamentales que sont le compte et le paiement, et non spécifiquement monétaire dans la mesure où tout bien peut constituer une réserve de richesse mais n'en constitue pas pour autant un instrument monétaire<sup>3</sup>.

La recherche d'exemples de monnaies parallèles consiste à mettre en évidence des pratiques monétaires portant sur des instruments de compte et/ou de paiement distincts de la monnaie nationale telle que celle-ci vient d'être définie. Le cadre est celui des relations internes à l'espace national, unité homogène de base en matière monétaire<sup>4</sup>.

Nous resserrons en outre cette enquête sur la période 1988-96, très riche d'événements et de crises monétaires. Cela permet de concentrer les observations et de dresser un état des lieux des pratiques monétaires parallèles dans le monde sur cette courte période. On a ainsi recensé pour cette période 465 exemples d'emploi d'instruments monétaires parallèles dans 136 Etats du monde. Compte tenu des limites de l'exercice en termes de temps et de capacité à interroger les pratiques monétaires de chaque pays en particulier, ce résultat laisse à penser que dans tout pays, aujourd'hui, des instruments monétaires parallèles existent aux côtés de la monnaie nationale, même lorsque celle-ci est considérée comme forte et généralement acceptée par les acteurs. La typologie qui suit montrera en quoi ce résultat n'est, au fond, guère surprenant.

### *Typologie et origine des instruments monétaires parallèles*

Au fil de cette recension de monnaies parallèles, il s'est avéré que le dollar et d'autres monnaies étrangères ne constituent qu'une partie d'un très vaste ensemble d'instruments monétaires parallèles qui ne se réduit pas aux seules devises. On peut distinguer, selon l'origine de la création de ces instruments, quatre grands groupes de monnaies parallèles et souligner la spécificité d'une catégorie transversale, celle des paramonnaies. Chacun de ces quatre groupes, en effet, se compose d'instruments *a priori* destinés à l'ensemble des acteurs et à l'ensemble des biens et services disponibles, et d'instruments dont l'emploi est *a priori* confiné à un ensemble très restreint de biens et services et/ou d'acteurs : les paramonnaies.

**Figure n°1**  
**Typologie des instruments monétaires**

Instruments monétaires (instruments employés en compte ou en paiement)	Monnaie nationale		dont 29 % sont paramonnaies
	Instruments monétaires parallèles	58 % Instruments monétaires issus d'une collectivité territoriale	
		7 % Instruments monétaires issus d'organisations de type commercial ou administratif	
		10 % Instruments monétaires issus de collectivités de personnes à vocation non commerciale	
		25 % Instruments d'origine non spécifiquement monétaire	

### *Quatre groupes de monnaies parallèles*

Il ne s'agit pas de prétendre que l'ensemble des instruments monétaires parallèles recensés dans ces quatre groupes sont de la monnaie ; en revanche, ils présentent un *caractère monétaire* car ils sont l'objet de pratiques de compte et/ou de paiement.

#### *Instrument monétaire issu d'une collectivité territoriale*

Un premier groupe se compose d'instruments créés dans le cadre de collectivités territoriales ou contrefaisant ce genre d'instruments monétaires ; 58 % des instruments monétaires parallèles recensés sur la période 1988-1996 relèvent de ce groupe.

Ces collectivités territoriales d'où proviennent des monnaies parallèles peuvent être l'Etat dans lequel on tente justement d'observer des monnaies parallèles (anciennes monnaies par exemple), des Etats étrangers (monnaies étrangères), mais aussi des municipalités, des régions (monnaies de nécessité, monnaies locales, monnaies de sécession), etc. Les instruments créés peuvent avoir des rôles extrêmement limités (bons de privatisation émis dans les pays d'Europe centrale et orientale au début des années 1990). Ils peuvent aussi être des indexateurs destinés à se substituer peu à peu à l'unité de compte nationale défaillante à cause d'un processus hyper inflationniste (Brésil en 1994). Il faut enfin noter l'existence de contrefaçons de certains de ces instruments, en particulier des contrefaçons de la monnaie nationale.

Parmi ce groupe de monnaies parallèles, les monnaies étrangères sont les plus importantes. De façon générale, elles constituent 33 % du total des instruments monétaires parallèles recensés sur la période 1988-96, tous groupes confondus. Le dollar américain représente de 44 % à 57 % de ces monnaies étrangères<sup>5</sup> ; on trouve ensuite 10 % de deutsche mark et 8 % de franc, forme métropolitaine et forme africaine cumulées.

S'il va de soi que les monnaies étrangères sont les monnaies parallèles les plus fréquemment identifiées (33 % du total), ce sont aussi les plus identifiables comme telles car, contrairement à d'autres instruments monétaires parallèles, elles sont immédiatement pensées comme instruments monétaires. Ce sont en outre les monnaies parallèles les plus gênantes car elles contrecarrent la volonté généralement affichée d'imposer la seule monnaie nationale dans l'espace monétaire d'un pays. Mais ce pourcentage de 33 % montre surtout qu'il ne faut pas réduire les monnaies parallèles aux seules monnaies étrangères.

*Instruments monétaires issus d'organisations de type commercial ou administratif*

Un second groupe, comprenant 7 % du total des instruments monétaires parallèles recensés sur la période 1988-96, se compose d'instruments créés par des organisations de type commercial (entreprises, banques, etc.) ou administratif (prisons, armée).

Il peut s'agir de monnaies de nécessité, de monnaies dites « privées » dans le cadre d'une organisation officielle de la concurrence des émetteurs monétaires, mais aussi de systèmes de points d'achat mis en place par des commerces afin de fidéliser leur clientèle, des unités de compte créées *ad hoc* pour assurer un fonctionnement comptable détaché de l'inflation d'un pays ou des vicissitudes des taux de change, etc.

Il peut s'agir aussi, voire surtout, de bons d'achat à validité limitée, c'est-à-dire d'instruments permettant d'acquérir des biens ou d'accéder à des services selon des modalités que la loi a restreintes. Ces contraintes limitent la validité de l'instrument dans le temps, dans l'espace, dans le choix des biens et services, ainsi que dans les personnalités morales et physiques qui l'emploient et dans celles qui l'acceptent. Les titres de services comme par exemple les titres restaurants émis par des entreprises privées sont des bons d'achat à validité limitée.

85

*Instruments monétaires issus de collectivités de personnes à vocation non commerciale*

Un troisième groupe, comprenant 10 % des instruments monétaires parallèles recensés sur la période 1988-96, se compose d'instruments créés par et au sein de collectivités de personnes sans qu'il y ait d'intention commerciale ou d'intervention étatique. Ces instruments reposent sur une logique communautaire de circulation réciproque des richesses organisée sur la base d'une dette sociale indéfiniment entretenue.

Ces instruments peuvent être des paléomonnaies employées au sein de communautés dans lesquelles la monétarisation de type moderne (instruments monétaires légaux et circulation marchande des richesses) n'a guère pénétré<sup>6</sup>. Il peut aussi s'agir d'unités de compte oral élaborées au fil du temps (compte en base 5 distinct de l'unité franc CFA dans de nombreux pays de l'Afrique francophone par exemple), ou encore des micro-systèmes monétaires élaborés au sein de petits groupes assemblés en association (type Loi 1901 en France), les SEL (Systèmes d'échange local) ou LETS (Local Exchange Trading Systems)<sup>7</sup>. Les SEL tentent d'organiser un fonctionnement des échanges de type communautaire, intermédiaire entre l'échange marchand et le don contre don qui, justement, prévaut dans les sociétés à paléomonnaies.

*Instruments d'origine non spécifiquement monétaire*

Enfin, un quatrième groupe se compose d'instruments qui prennent un rôle monétaire selon certaines circonstances mais dont ce n'est pas la vocation initiale. Il s'agit de biens, d'unités physiques, d'actifs.

*La catégorie transversale des paramonnaies*

Parmi ces quatre groupes, une catégorie transversale émerge, celle des *paramonnaies*. Les paramonnaies sont des instruments monétaires employés à côté de (para-) la monnaie nationale, et non pas contre elle. Elles n'ont pas vocation à se substituer à elle car elles ne peuvent assumer que des rôles très spécifiques ; elles lui sont dès lors complémentaires :

- elles sont employées pour un ensemble spécifique de biens et services (achats de nourriture par les titres restaurants, systèmes de points d'achat destinés à fidéliser les clients, paiement de prestations déterminées pour chaque type de paléomonnaie) ;

- elles sont employées par des acteurs spécifiques (cercles monétaires accessibles aux seuls adhérents, comme les systèmes d'échange local par exemple).

Les paramonnaies représentent 29 % des instruments monétaires parallèles recensés sur la période 1988-96, soit un chiffre proche de celui des monnaies étrangères ; 44 % de ces paramonnaies sont des bons d'achat à validité limitée (titres restaurants, coupons de privatisation, etc.). On note ensuite l'existence de monnaies de cercles d'échange (de type système d'échange local ou Times dollar par exemple), d'unités de compte oral employées par des personnes de même groupe ethnique en Afrique par exemple et de paléomonnaies (18 % pour chacun de ces types).

L'intérêt de construire cette catégorie des paramonnaies réside dans leur spécificité, leur importance numérique et leurs conséquences théoriques. En effet, si un certain nombre d'instruments monétaires, comme en particulier l'unité de compte et les moyens de paiement officiels, sont employés de façon *a priori* généralisée c'est-à-dire sans limitations *a priori* relatives aux prestations ou aux personnes<sup>8</sup>, les paramonnaies fonctionnent, elles, sur la base de tels cloisonnements. Or ceux-ci vont à l'encontre de la définition généralement admise de la monnaie qui en fait par exemple un pouvoir d'achat généralisé. Les paramonnaies disposent pourtant d'une qualité monétaire puisqu'elles sont employées en compte et en paiement. Elles sont donc une invite à une révision critique du concept de monnaie.

Par ailleurs, l'existence des paramonnaies n'est généralement pas perçue comme perturbante par les autorités monétaires nationales, tout simplement parce que les paramonnaies ne sont pas perçues par elles

comme quelque chose de monétaire, à la différence des monnaies étrangères ou des monnaies locales par exemple. C'est ainsi que les pouvoirs publics avalisent et encouragent, en France notamment, la création de bons d'achat à validité limitée tels que des chèques culture, les titres restaurant, les chèques Lire, etc. Ces bons d'achat à validité limitée sont destinés à orienter une consommation de biens ou de services en ciblant les personnes susceptibles de les employer et les structures susceptibles de les recevoir. Les monnaies de cercles, quant à elles, ne sont pas perçues comme dangereuses tant qu'elles restent confinées dans un cercle restreint de personnes ou de structures.

*Les monnaies parallèles comme réalité permanente  
des économies contemporaines*

On voit que les monnaies parallèles, instruments faisant l'objet de pratiques de paiement et/ou de compte, ne se résument pas aux seules monnaies étrangères ni aux seuls instruments généralement perçus comme monétaires.

Après examen de leurs manifestations diverses, il apparaît que le terme de « monnaies parallèles » ne peut être conservé que comme terme générique décrivant une réalité polymorphe ; cette réalité s'étend des instruments institués par une autorité monétaire nationale jusqu'à des instruments utilisés de fait dans quelques pratiques de paiement ou de compte à l'étendue limitée.

La recension réalisée sur la seule période 1988-96 permet de constater leur diversité, jusque dans nos pays occidentaux développés et financièrement stables. Cette diversité est en particulier liée aux paramonnaies.

Pourtant nos économies contemporaines fonctionnent généralement sur la base d'un principe d'exclusivité monétaire nationale, au sens où, dans un État contemporain quelconque, la monnaie doit généralement être :

- *unique* car elle ne relève que d'une seule autorité et l'ensemble des instruments monétaires dérive de cette autorité,
- *exclusive* car on lui confie le rôle de pouvoir d'achat généralisé et elle est la seule à posséder ce rôle. Elle est ainsi censée couvrir la totalité du champ des pratiques monétaires internes au territoire considéré,
- *propre à l'État* dans le territoire duquel elle circule, au sens où l'autorité monétaire en question est l'État lui-même.

La réalité des monnaies parallèles vient bousculer ce principe. Dans le cadre de nos systèmes monétaires contemporains, les monnaies parallèles sont susceptibles d'être partout et employées par tous.

Ainsi aujourd'hui l'emploi d'instruments monétaires parallèles n'est pas un phénomène limité à des pays en situation de crise financière ; c'est au contraire un phénomène généralisé à tous les pays. Ces instruments sont très divers, mais cette diversité se trouve rassemblée par leur caractère d'objet de pratiques de compte ou de paiement. Cette permanence des monnaies parallèles, l'existence d'une telle diversité de ces instruments, l'existence en particulier de la catégorie des paramonnaies, font que l'étude théorique de ce phénomène dans l'ensemble de ses manifestations semble nécessaire, sous peine de laisser de côté un élément fondamental de ce qu'est la monnaie.

### *THÉORIE MONÉTAIRE ET MONNAIES PARALLÈLES : UNE EXPLICATION INSUFFISANTE*

Comment la théorie économique explique-t-elle l'existence des monnaies parallèles ? On se contentera ici de passer en revue deux ensembles explicatifs. Le premier fait de certaines monnaies parallèles le résultat de tentatives de réforme de l'organisation monétaire de la société ; le second est un ensemble d'analyses portant sur les phénomènes spécifiques que sont la substitution des monnaies et l'hyperinflation.

88

#### *Monnaies parallèles et réformes de l'organisation monétaire*

Certains types de monnaies parallèles sont le résultat de l'application de théories économiques à caractère normatif apparues au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles et qui souhaitaient réformer l'organisation monétaire de la société.

Ces théories, entendues comme système d'idées à mettre en œuvre, n'ont pas forcément préconisé des systèmes monétaires composés de monnaies parallèles. En revanche, les essais d'application de ces idées ont toujours conduit à l'apparition de monnaies parallèles. Pour certaines, c'était effectivement le cœur du projet (*free banking*) ; pour d'autres, elles étaient le résultat de l'amendement pragmatique de projets trop ambitieux (monnaies accélérées et cercles d'échange) ; pour d'autres projets encore, elles signifiaient le retour nécessaire de la réalité face à de véritables utopies (abolition de la monnaie). Ces théories normatives reposent sur une dénonciation de certaines caractéristiques de la monnaie, compte tenu des spécificités de leur propre définition et représentation de la monnaie. Elles instrumentalisent la monnaie, c'est-à-dire la transforment en simple outil d'une nouvelle organisation économique et sociale.

L'école du *Free banking* et ses dérivés ont tenté de formaliser et justifier l'existence d'un système de monnaies parallèles en dénonçant



l'emprise du politique sur la monnaie. Au XIX<sup>e</sup> siècle, ce courant a plus suivi et formalisé une certaine organisation monétaire préexistante qu'il n'a entraîné d'expérience inédite. Les développements modernes de ce courant, c'est-à-dire la concurrence des monnaies telle que la préconisent Hayek, White, Selgin ou encore la *New Monetary Economics*, n'ont pas été mis en œuvre<sup>9</sup>.

Les autres doctrines relatives à l'organisation monétaire de la société n'inscrivent pas l'existence de monnaies parallèles au cœur de leur projet ; elles ne sont que le sous-produit, volontaire ou non, de leur application.

Il existe un courant de pensée qui tend à privilégier la circulation monétaire, au centre duquel se trouve la théorie de la monnaie franche développée par Silvio Gesell<sup>10</sup>. Dans l'optique gesellienne, il s'agit d'affranchir la monnaie des taux d'intérêt et d'accélérer la vitesse de circulation monétaire ; il faut libérer non l'émission monétaire mais sa circulation. Les conséquences sont très éloignées du *Free Banking*. Alors que pour celui-ci la monnaie est « privatisée » pour neutraliser les effets de la politique monétaire, dans l'optique « circulationniste » au contraire, la politique monétaire est précisément ce qui importe. Cette politique monétaire est cependant très particulière puisqu'il s'agit d'organiser la dépréciation régulière de la valeur de la monnaie sans que les prix nominaux des biens en soient affectés<sup>11</sup>. Cette théorie a entraîné de nombreux débats, dans des sphères il est vrai souvent peu académiques hormis l'hommage rendu à Gesell par Keynes et Fisher<sup>12</sup>, et a conduit à quelques expériences très localisées, donc à des monnaies parallèles<sup>13</sup>. Ce qui ressort de l'application pragmatique de cette doctrine est l'importance des réseaux d'utilisateurs dans lesquels se développe et s'enracine l'emploi de certains instruments par le biais de la confiance interne au réseau. En poursuivant dans cette logique, on peut aussi aboutir à l'idée de cercles monétaires, certes destinés à croître mais limités par la nécessité d'une adhésion volontaire, et dans lesquels la monnaie serait fondante. On trouve une filiation entre ces idées et l'existence actuelle de cercles d'échange tels que les systèmes d'échange local (SEL) ou les cercles d'échange de marchandises tels que le Cercle économique WIR<sup>14</sup>.

L'examen de l'idéologie monétaire propre à certains membres de SEL conduit à rebondir vers un troisième courant théorique. Il s'agit du courant socialiste dont certaines moutures souhaitent éliminer la monnaie. On peut y voir une inversion vis-à-vis de la logique du *free banking* et de ses dérivés. Le *free banking* prétend en effet sauvegarder la monnaie en privatisant son émission ; de ce fait, elle l'annihile comme facteur de lien et de cohésion sociaux. Le courant socialiste prétend au contraire annihiler la monnaie, soit au profit d'une économie dans laquelle les

échanges sont réglés par une circulation fiduciaire basée sur le temps de travail, soit au profit d'une économie purement monétaire. Dans le premier cas, le principe monétaire d'une solution des dettes au moyen d'une unité de compte est sauvegardé. Ce qui ressort ainsi de ces idées socialistes est la conservation, malgré elles, de la monnaie, aux dépens de ce qui est véritablement détesté, le volet inégalitaire de l'argent<sup>15</sup>. Dans le second cas, les tentatives d'abolition de la monnaie se sont toujours traduites par l'accès à des moyens parallèles de compte et de paiement<sup>16</sup>.

Ces trois ensembles de théories prônant une transformation de l'organisation monétaire de la société permettent de mieux comprendre les origines et les conditions de développement de certains types de monnaies parallèles, mais ils n'expliquent pas l'existence de monnaies parallèles hors de ces conditions spécifiques.

### *Substitution des monnaies et hyper inflation*

Le développement de l'emploi de monnaies parallèles dans certaines circonstances, mais surtout la permanence de cet emploi dans la plupart des cas, demeurent inexpliqués. Qu'en est-il de la capacité explicative des approches monétaires habituelles ? Depuis les années 1970 certains phénomènes sont bien connus et particulièrement étudiés : la substitution des monnaies d'une part, l'hyper inflation de l'autre. Ces thématiques sont parfois entremêlées car l'hyper inflation est un puissant facteur de développement de la substitution des monnaies.

La substitution des monnaies est généralement étudiée soit pour analyser les déterminants des taux de change et l'efficacité de la politique monétaire, soit pour évaluer les déterminants de cette substitution<sup>17</sup>. Seul ce second volet correspond à ce que nous recherchons ici pour les monnaies parallèles. Or cette substitution des monnaies est généralement étudiée en termes de choix de portefeuille portant sur des actifs qui conservent plus ou moins bien la richesse ; la monnaie est considérée comme un actif parmi d'autres, dont la seule spécificité est l'absence de rendement et de risque nominal et son utilité en termes de services de transaction.

Cette conception se révèle trop étroite face à la diversité des monnaies parallèles, et insuffisante face aux nécessités théoriques d'une approche monétaire à proprement parler. En premier lieu, en effet, ces analyses éprouvent des difficultés à rendre compte des monnaies parallèles étrangères employées en *paiement* car, bien souvent, ce n'est pas leur objectif ; en outre, lorsqu'elles affirment étudier la substitution des monnaies au niveau de toutes les fonctions monétaires, il apparaît que seule la monnaie de réserve est effectivement analysée, au travers des choix de portefeuille. En second lieu, la substitution, en paiement et

en compte, d'instruments monétaires étrangers aux instruments monétaires nationaux, fait intervenir beaucoup plus qu'un simple calcul d'opportunité et de rendement entre ces différents actifs de la part d'agents plus ou moins rationnels. Cette substitution en compte et en paiement signifie généralement un bouleversement des pratiques monétaires des acteurs ; c'est tout le poids de pratiques socialisées et routinières qui doit dès lors être interrogé.

L'analyse de l'hyper inflation, quant à elle, se présente comme la confrontation de divers courants<sup>18</sup>. C'est un phénomène paroxystique qui met à vif l'organisation monétaire de la société ; à ce titre, son analyse est propice à des réflexions critiques relatives à la nature de la monnaie. Les analyses existantes de l'hyper inflation font cependant trop souvent abstraction des monnaies parallèles qui s'y développent. En particulier, il semble qu'un certain nombre d'approches issues plus ou moins directement de la perspective ouverte par Cagan en 1956 soit handicapé par leur définition de l'hyper inflation comme une simple grosse inflation. L'analyse qui s'ensuit passe en effet à côté de la spécificité du phénomène. Cette spécificité est précisément le développement des monnaies parallèles. D'autres études, telles que celles de Salama, Valier, Aglietta et Orléan, ont un pouvoir explicatif supérieur en la matière. Les monnaies parallèles apparaissent dans leur analyse à la fois comme une conséquence de l'hyper inflation et comme une cause de son accélération. L'hyper inflation est un phénomène exceptionnel dans lequel s'exacerbe l'emploi de monnaies parallèles.

Salama et Valier fournissent un schéma explicatif convaincant du phénomène dans l'Amérique Latine des années 1980<sup>19</sup>. Ils mettent au premier plan la destruction progressive des fonctions de la monnaie qui subit l'hyper inflation, mais cela n'est pas pour eux l'occasion de revenir sur le concept même de monnaie. L'approche d'Aglietta et Orléan est à ce titre plus ambitieuse. L'hyper inflation, qui n'est que l'un des volets de leur étude, fait rebondir l'analyse bien au-delà de ce phénomène et de la question des monnaies parallèles qui y est directement attachée : la monnaie apparaît comme une institution qui n'est pas une spécificité du monde occidental et qui ne se réduit pas au seul monde marchand qu'étudient les économistes. On la retrouve sous d'autres formes dans les sociétés primitives par exemple ; l'analyse de celles-ci peut être féconde pour mieux comprendre la façon dont la monnaie est vécue par les acteurs. L'analyse économique de la monnaie ne peut dès lors se passer d'une analyse anthropologique et sociologique<sup>20</sup>.

L'analyse de la substitution des monnaies rend difficilement compte de l'usage de monnaies étrangères en compte et en paiement ; en outre, l'analyse de l'hyper inflation passe souvent à côté du phénomène des

monnaies parallèles ; enfin, toutes deux ne portent que sur des manifestations spécifiques des monnaies parallèles et laissent de côté la diversité et la permanence du phénomène.

### *ENJEUX THÉORIQUES DES MONNAIES PARALLÈLES ET PISTES DE RECHERCHE*

On va maintenant tenter d'éclairer l'enjeu théorique des monnaies parallèles et, en particulier, des paramonnaies, afin de montrer que l'insuffisance des approches habituelles des monnaies parallèles repose sur un concept de monnaie trop étroit. Le défi que pose ce phénomène à la théorie économique est donc de recomposer le concept de monnaie afin de l'y intégrer. Ceci conduit à se pencher sur les conditions mêmes de l'emploi de la monnaie, c'est-à-dire sur le processus d'intégration sociale de la monnaie.

#### *Les enjeux théoriques des monnaies parallèles*

Nous avons noté plus haut que les monnaies étrangères, donc le phénomène de dollarisation et celui plus général de substitution des monnaies, ne recouvraient qu'une partie de l'ensemble très divers des instruments monétaires parallèles. Ceux-ci sont en outre utilisés souvent de façon très partielle. Leur influence macroéconomique est la plupart du temps négligeable ; ce qui importe à une autorité monétaire est bien plus la présence de monnaies étrangères dans les portefeuilles des agents et dans leurs transactions. Au fond, que peut nous apporter l'analyse de ce vaste ensemble d'instruments faiblement monétaires en plus de ce que nous apporte l'analyse habituelle de la substitution des monnaies ?

En premier lieu, l'influence des monnaies parallèles peut être décisive pour la politique monétaire elle-même. Dans un pays tel que l'ex-Zaïre, aux structures bancaires quasiment inexistantes, aux pratiques monétaires peu développées, à l'espace de peuplement très inégal, peut-on analyser l'hyper inflation et proposer face à ce phénomène des solutions de la même façon que pour le Brésil ou pour l'ex-URSS ? Les structures mentales des populations vis-à-vis de la monnaie se traduisent par des pratiques monétaires spécifiques que ne peuvent traduire les indicateurs de masse monétaire, d'inflation, de dollarisation des dépôts bancaires. Ceci est valable, au fond, non seulement pour les pays en proie à l'hyper inflation, mais aussi pour un grand nombre de pays du Tiers-Monde dans lesquels les pratiques monétaires sont différentes des pratiques occidentales.

En second lieu, l'existence de monnaies parallèles conduit à des interrogations sur le rôle moins économique que social ou anthropolo-

gique de la monnaie. Ainsi dans les pays occidentaux, l'emploi d'instruments aux qualités monétaires sans doute discutables, mais qui servent de recours ultime pour des populations marginalisées (certains titres de services en particulier) ainsi que le développement spectaculaire des systèmes d'échange local, micro-systèmes monétaires issus de l'initiative de particuliers pour recréer localement un lien social fragilisé, posent des questions quant à la raison d'être d'une monnaie. La monnaie nationale ne tiendrait-elle pas suffisamment son rôle vis-à-vis de la cohésion sociale pour qu'il faille introduire des instruments partiels et ciblés afin de reconstruire un peu de ce lien social ? En ce cas, le strict domaine monétaro-financier se trouve dépassé par la question. Pour retrouver l'ensemble des dimensions de la monnaie, il faut abandonner le cadre restrictif des analyses monétaires traditionnelles au profit d'une autre analyse qui tient compte de ces monnaies parallèles. On désenclave alors la monnaie et l'économie pour les réinsérer dans une problématique économique, politique, sociologique, anthropologique : on retrouve l'idée maussienne du fait social total.

En troisième lieu, la question se pose de la conservation d'un concept de monnaie inadéquat à rendre compte du phénomène qui nous préoccupe ici. Certes, en dehors de l'emploi de monnaies étrangères, ce phénomène est moins important *quantitativement* que *qualitativement*. Mais il est non seulement permanent (on le rencontre quelles que soient les époques de notre histoire contemporaine), mais aussi généralisé (on le rencontre quels que soient les lieux). Comme tel, il semble devoir être analysé lui aussi comme phénomène monétaire. Le concept de monnaie doit donc en rendre compte.

En quatrième lieu, l'observation des cloisonnements propres aux instruments monétaires parallèles, mais aussi, à un moindre degré certes, aux instruments monétaires nationaux, peut poser des difficultés théoriques considérables. Cela pose en particulier la question de la fongibilité effective des instruments monétaires, hypothèse fondamentale de la théorie monétaire, et de la signification de masses monétaires sommant des instruments employés de façon différenciée.

Au total, les monnaies parallèles représentent un double enjeu :

- elles représentent un enjeu empirique, en ce sens que pour bien les cerner, il faut connaître chacune de ses manifestations ;
- elles représentent un enjeu théorique, en ce sens qu'il paraît difficile de concilier les approches traditionnelles de la monnaie avec ce phénomène. Celui-ci leur échappe, car leurs présupposés ignorent la possibilité d'usage d'autres instruments monétaires, diversifiés et parfois très partiels, aux côtés de la monnaie nationale, hormis pour cette fonction non spécifiquement monétaire qu'est la fonction

de réserve et pour les situations exceptionnelles et paroxystiques comme l'hyper inflation.

Les monnaies parallèles observées dans nos systèmes monétaires contemporains auraient donc des choses à nous apprendre, à deux niveaux :

- à un strict niveau contemporain, les instruments monétaires parallèles sont une portion indissociable de nos systèmes monétaires, sans que l'on s'en aperçoive nécessairement, compte tenu de notre vision habituelle de la monnaie ;

- à un niveau qui n'est pas forcément lié à notre contexte historique, les monnaies parallèles entraînent des réflexions au cœur même du concept de monnaie et de la façon dont est vécue la monnaie par les acteurs.

Le premier niveau de réflexion conduit à l'analyse précise de la coexistence et de la mise en cohérence des monnaies parallèles au sein des systèmes de paiement. Le second niveau de réflexion est plus fondamental. L'ampleur et la diversité du phénomène, au-delà même des monnaies étrangères, nécessite en effet une recherche :

- afin de formaliser de façon plus correcte un concept de monnaie capable de tenir compte de toutes ces manifestations des monnaies parallèles ;

- afin de dresser un schéma théorique des pratiques monétaires dans lequel les monnaies parallèles ne sont pas des instruments utilisables en cas de crise, mais des instruments susceptibles d'exister de façon permanente et en-dehors de toute situation de crise.

### *Pistes de réexamen critique du concept de monnaie*

La définition traditionnelle de la monnaie passe par l'exposé de ses fonctions. Ici, on décalera la perspective des fonctions vers celle des pratiques monétaires.

Charles Rist se refusait à définir la monnaie<sup>21</sup>. Pour lui en effet, le phénomène monétaire est trop disparate ; une telle définition ne permettrait pas d'en rendre compte. Surtout, Rist craignait que l'on donne à cette définition, compte tenu de la diversité des monnaies, les caractères minima communs à tous ces phénomènes. Rist s'était fait prendre à son propre piège et avait qualifié la monnaie de « pouvoir général d'acquisition »<sup>22</sup>, ce qui est non seulement une définition, mais aussi une définition restrictive.

Or, rechercher un ensemble de caractères invariants, c'est-à-dire un « plus petit dénominateur commun », permet certes d'analyser un phénomène en l'associant à de multiples autres phénomènes qui possèdent aussi ces caractéristiques minima ; mais cela permet aussi de restituer, par la suite, son épaisseur et sa spécificité à chacun de ces

phénomènes, précisément en comparant leurs caractéristiques. En l'occurrence, il ne s'agit pas d'appauvrir l'analyse en considérant trop d'instruments comme monnaies, mais au contraire de l'enrichir en considérant tout instrument comme disposant de *qualités* monétaires dès lors qu'il est employé en compte et/ou en paiement de dettes. La diversité de ces qualités permet par la suite de procéder à une analyse rigoureuse de l'ensemble du phénomène monétaire, dont on ne peut plus exclure *a priori* des phénomènes tels que les monnaies parallèles.

Dès lors que l'on met l'accent sur les pratiques monétaires, la monnaie comme concept unifié est remise en question. Un tel concept est un voile posé sur une réalité complexe. Ce concept se dissout dans la diversité des instruments qui permettent le compte et le paiement, tandis qu'un principe générique subsiste, qui seul est susceptible d'unifier cette diversité. C'est cette articulation hiérarchique entre le niveau de la multiplicité, objet des pratiques des acteurs, et le niveau de l'unité systémique qu'il s'agit ici de souligner.

La monnaie apparaît ainsi comme l'articulation de deux réalités distinctes : des *instruments* (concrets ou abstraits) permettant des pratiques de compte et de paiement des dettes, et le *système de paiement* dans lequel ces instruments prennent sens. Toute société en effet repose sur des liens de dettes entre les acteurs qui la composent. La gestion de ces dettes est au cœur de la dynamique sociale ; or la monnaie est précisément un principe de résolution des dettes qui se traduit par l'existence d'un système de paiement.

Comme *instrument monétaire*, la monnaie apparaît sous un aspect fragmentaire. Elle consiste en instruments d'une grande variété. Chacun possède une qualité monétaire variable et un degré de cloisonnement variable : le degré de la qualité monétaire de chaque instrument de compte ou de paiement varie selon les limites temporelles, géographiques, économiques et sociales que la loi, mais surtout les acteurs eux-mêmes imposent à leur usage. Chaque instrument monétaire sert à un usage de compte ou de paiement, très rarement les deux en même temps. Aucun ne peut prétendre constituer à lui seul une monnaie.

D'où le second niveau de définition de la monnaie : celle-ci constitue un système monétaire, ou système de paiement. C'est l'aspect unifié de la monnaie. Ce système est composé d'une multitude d'instruments. Il rassemble nécessairement les deux fonctions fondamentales de compte et de paiement : le paiement sans compte préalable est du troc ; le compte hors de tout système de paiement ne constitue pas un système monétaire. Au total, la monnaie apparaît comme un principe de résolution des dettes, principe qui repose nécessairement sur le *paiement* de dettes préalablement *comptées*.

Dès lors, l'idée d'une « monnaie pleine », forme parfaite de la monnaie qui rassemblerait tout à la fois le compte, le paiement et la réserve de valeur, en opposition à des « monnaies partielles » qui ne rassembleraient qu'une ou deux de ces fonctions, ne tient plus<sup>23</sup>. Une monnaie, entendue comme instrument, n'est jamais, sauf exception, employée en compte, en paiement et comme réserve de richesse. En revanche, la monnaie, entendue comme système, rassemble nécessairement le principe du compte et du paiement, et celui de la conservation de la richesse lui est aussi accolé dès lors que ce système est viable et perdure.

La monnaie, vue comme système, apparaît enfin comme une institution. En effet, elle est constituée de règles ; en outre, elle procède d'un principe institutionnalisé de socialisation des acteurs. La monnaie se présente comme principe de résolution des dettes fondamentalement inscrit dans l'organisation sociale, et comme un ensemble d'instruments incompréhensibles hors de leur emploi au sein de groupes d'acteurs. Cela peut conduire à ce que l'on pourrait qualifier de « nominalisme institutionnel ».

#### *Pistes d'analyse du processus d'intégration sociale de la monnaie*

96

Outre le concept de monnaie, l'emploi permanent de monnaies parallèles dans des économies financièrement stables interroge les déterminants de l'acceptation collective des instruments monétaires, ce que l'on qualifiera ici d'intégration sociale de la monnaie<sup>24</sup>. Si, en effet, les pratiques monétaires des acteurs comprennent de façon permanente et non traumatisante une série d'instruments monétaires en plus de la monnaie nationale, cela signifie que des principes communs à tous ces instruments monétaires président à leur emploi. D'une interrogation précise sur les monnaies parallèles, on est conduit à une interrogation plus large et fondamentale sur les déterminants des pratiques monétaires.

Une interrogation de ce type prend la monnaie comme instrument, sachant qu'un instrument ne peut se comprendre en-dehors d'un principe général de résolution des dettes qui contient plusieurs autres instruments. Cela signifie que les instruments monétaires parallèles employés, soit se surajoutent et s'intègrent au système monétaire national, soit s'intègrent dans un système monétaire parallèle. Le premier cas est celui, par exemple, des bons d'achat à validité limitée tels que les titres de services qui s'articulent légalement au système de paiement national ; le second cas est celui, par exemple, des monnaies de cercles d'échange qui se présentent comme systèmes de paiement autonomes du système monétaire national, bien que hiérarchiquement compris dans celui-ci. De tels systèmes monétaires parallèles ne se posent pas en concurrents directs des systèmes monétaires nationaux, mais en systèmes complémentaires et hiérarchiquement inférieurs.



La hiérarchie des niveaux sociaux apparaît au cœur d'une analyse des pratiques monétaires intégrant la possibilité commune d'emploi de monnaies parallèles. L'observation du fonctionnement, par exemple, de la société française de l'Ancien Régime montre que l'intégration sociale de la monnaie est un processus différencié et hiérarchisé<sup>25</sup>. Hiérarchie et différence permettent à chacun d'être en présence d'un ensemble d'instruments monétaires dont la diversité est très inférieure à celle que l'on aperçoit lorsque l'on adopte une vue globale de l'économie ; toutes deux permettent donc globalement une gestion de la complexité monétaire. La société apparaît ainsi comme une communauté de paiement composée de groupes monétaires hiérarchiquement articulés.

La *communauté de paiement* est un groupe d'acteurs qui s'identifie au système monétaire national. Elle donne à l'ensemble des acteurs des principes communs de résolution des dettes. La communauté de paiement constitue la totalité sociale incluse dans les échanges où intervient sa monnaie<sup>26</sup>.

Les *groupes monétaires* sont des ensembles d'acteurs aux pratiques monétaires homogènes et hiérarchiquement insérés dans la communauté de paiement<sup>27</sup>. Leurs pratiques monétaires respectent les principes communs de résolution des dettes donnés par la communauté de paiement ; en revanche, chaque groupe n'emploie pas tous les instruments de la monnaie nationale et emploie des instruments dont certains lui sont parallèles.

Ainsi un système monétaire définit une communauté de paiement qui est structurée en groupes monétaires dont les pratiques sont plus homogènes et ne portent pas seulement sur les instruments inscrits dans le système monétaire en question. Les monnaies parallèles apparaissent dès lors comme un phénomène non pathologique, mais normal au cœur même des systèmes monétaires.

Une fois cette possibilité conceptualisée, il demeure une interrogation sur ce qui concourt à l'intégration sociale des divers instruments monétaires. La confiance apparaît comme facteur premier<sup>28</sup>. Elle s'enracine dans la mémoire des acteurs, qui tient un grand compte de la pratique quotidienne et de l'effectivité des garanties institutionnelles mises en place par l'autorité monétaire. Elle se nourrit aussi de la perception par les acteurs de la légitimité des instruments et de l'autorité monétaire.

Trois éléments concourent à cette perception. En premier lieu, la communauté de paiement peut apparaître comme totalité sociale incluse dans chaque acte de compte (par le biais de la symbolique de *l'unité* de compte) et dans chaque acte de paiement (par le biais des symboliques affectées aux moyens et ordres de paiement). En second lieu, les groupes monétaires sont le creuset d'une proximité relationnelle

qui contribue à l'homogénéisation des pratiques monétaires et à leur légitimation. En troisième lieu, le phénomène d'appropriation culturelle de la monnaie permet aux acteurs qui emploient un instrument de le penser comme légitime.

La confiance permet surtout aux acteurs de se projeter dans l'avenir. Cette projection produit des anticipations et la formation d'un consensus social relatif aux divers instruments monétaires employés, dont certains sont des monnaies parallèles. Le consensus se traduit par les actes présents de compte et de paiement et finit par transcender l'idée même de confiance, avant d'être lui-même progressivement transcendé par la routine qui peu à peu émerge de la perpétuation et de l'auto-validation des comportements collectifs.

Dans ces pratiques monétaires, synthèse complexe de temps mémorisés et anticipés, de projections individuelles et de poids du collectif, les monnaies parallèles apparaissent comme une réalité permanente et banale. Ce ne sont pas des pis-aller ou des éléments transitoires, mais de véritables instruments monétaires participant, dans leur emploi, à la gestion des dettes et à la socialisation des acteurs autant que toute autre monnaie.

\* \*  
\*

L'examen des monnaies parallèles pose plus de questions qu'elle ne permet d'en résoudre. La permanence de leur emploi dans des économies financièrement stables et la diversité de leurs manifestations interrogent le fondement même de la théorie monétaire. Le point de départ de ce réexamen critique est cet accent mis sur les pratiques monétaires des acteurs. En premier lieu, le concept de monnaie, passé au crible de ces pratiques, se dissout en un double concept : la monnaie est à la fois instruments partiels et cloisonnés et système d'instruments unitaire. Au total, elle apparaît comme principe de résolution des dettes. En second lieu, si les pratiques monétaires parallèles sont une donnée généralisée de nos sociétés contemporaines, alors il faut parvenir à comprendre la façon dont ces pratiques monétaires s'organisent et s'accommodent de la complexité monétaire. Pour cela, il semble nécessaire de faire intervenir l'articulation hiérarchique existant entre la communauté de paiement et les groupes monétaires.

*BIBLIOGRAPHIE*

- AGLIETTA M., « L'ambivalence de l'argent », *Revue Française d'Économie*, III(3), été 1980, pp. 87-133.
- AGLIETTA M., ORLEAN A. [1982], *La violence de la monnaie*, 324 p., Paris, PUF, Coll. Économie en liberté.
- AGLIETTA M., ORLEAN A. (éditeurs) [1995], *Souveraineté, légitimité de la monnaie*, 417 p., Paris, AEF, Coll. Cahiers Finance éthique confiance.
- AGLIETTA M., ORLEAN A. (éditeurs) [1998], *De la monnaie : dette, souveraineté, confiance*, Odile Jacob, à paraître, Paris.
- AUCUY M. [1907], *Les systèmes socialistes d'échange*, 382 p., Paris, Félix Alcan.
- BARBER W. J. [1996], *Designs within Disorder. Franklin D. Roosevelt, the Economists, and the Shaping of American Economic Policy, 1933-45*, 178 p., New York, Cambridge University Press.
- BERNOUX Ph., SERVET J.-M. (éditeurs) [1997], *La construction sociale de la confiance*, 484 p., AEF / Montchrestien, Paris.
- BLANC J. [1994], « Les citoyens face à la complexité monétaire : le cas de la France sous l'Ancien Régime », *De Pecunia*, VI (3), décembre, pp. 81-111.
- BLANC J. [1997a], « La monnaie de compte et son intégration sociale : l'enjeu du temps », *Cahiers du Gratice*, n°12, 1<sup>er</sup> semestre, pp. 199-219.
- BLANC J. [1997b], « *Monnaie, confiance, et temps* », in : BERNOUX et SERVET (éditeurs) [1997], pp. 119-145.
- BLANC J. [1997c], « *Quelques jalons historiques pour mieux comprendre les systèmes d'échange local* », *working paper*, n°210, décembre, 17 p.
- BLANC J. [1998], « Les monnaies parallèles. Approches historiques et théoriques », 772 p., thèse, Université Lumière Lyon 2, janvier.
- BLANC J. [1998], « Free Money for Social Progress : theory and practice of Gesell's Accelerated Money », *American Journal of Economic and Sociology*, september 1998.
- CAGAN Ph. [1956], *The Monetary Dynamics of Hyperinflation*, in Friedman (éditeur), *Studies in the Quantity Theory of Money*, Chicago, Chicago University Press, pp. 25-117.
- CALVO G. A., RODRIGUEZ C. A. [1977], « A Model of Exchange Rate Determination under Currency Substitution and Rational Expectations », *Journal of Political Economy*, 85, juin, pp. 617-625.
- CAPIE F. H. [1991] (éditeur), *Major Inflation in History*, 664 p., Aldershot, Edward Elgar.
- CARR E. H. [1974], *La révolution bolchevique (1917-1923)*, vol. 2 : *L'ordre économique*, 421 p., Paris, Éditions de minuit.
- CARTELIER J. [1996], *La monnaie*, 125 p., Flammarion, Coll. Dominos, n°83, Paris.
- COMMONS J. R. [1989], *Institutional Economics. Its place in Political Economy* [1934], 2 volumes, 648 p., London, Transaction Publishers.
- COURBIS B., FROMENT E., SERVET J.-M. [1990], « À propos du concept de monnaie », *Cahiers d'Économie Politique*, n°18, pp. 5-29.
- COURBIS B., FROMENT E., SERVET J.-M. [1991], « Enrichir l'économie politique de la monnaie par l'histoire », *Revue Économique*, 42(2), mars, pp. 315-338.
- DELANNES J. [1938], *La monnaie fondante*, 147 p., thèse, Poitiers, Université de Poitiers.
- DUPUIS S. [1991], *Robert Owen, socialiste utopique. 1771-1858*, 361 p., Paris, Editions du CNRS.
- FISHER I. [1933], *Stamp scrip*. 117 p. New York, Adelphi.
- GESELL S. [1948], *L'ordre économique naturel* [1911], 402 p., Paris, Marcel Rivière.

GIRTON L., ROPER D. [1981], « Theory and Implications of Currency Substitution », *Journal of Money, Credit and Banking*, 13(1), february, pp. 12-30.

HAYEK F. von [1978], « Denationalisation of Money. The Argument Refined. An Analysis of the Theory and Practice of Concurrent Currencies » [1976], 2e édition, 144 p., London, IEA, Coll. Hobart Paper Special n°70.

HERLAND M. [1977], « "Perpetuum mobile" et crédit gratuit. Deux propositions oubliées pour améliorer le fonctionnement d'une économie monétaire », *Revue économique*, n°6, novembre, pp. 938-973.

HERLAND M. [1992], « L'utopie monétaire de S. Gesell : un cas d'hétérodoxie entre Wicksell et Keynes », in : ARENA et TORRE (éditeurs), *Keynes et les nouveaux keynésiens*, Paris, PUF, pp. 59-80.

HICKS J. R. [1967], *Critical Essays in Monetary Theory*, Oxford, Clarendon Press, 215 p.

HICKS J. R. [1991], *Monnaie et marché* [1989], 150 p., Paris, Economica.

KEYNES J. M. [1969], *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* [1936]. 387 p., Paris, Payot, Coll. Bibliothèque Scientifique Payot.

KNAPP G. F. [1973], *The State Theory of Money* [1924], 306 p., New York, Augustus M. Kelley Publishers, Coll. Reprints of Economic Classics.

ORLEAN A. [1980], *L'histoire monétaire de l'Allemagne entre 1848 et 1923. Un essai d'analyse théorique*, 295 p., thèse, Paris, Université Paris I - Panthéon Sorbonne.

OWEN R. [1963], *A New View on Society and Other Writings*, XIX+298 p., London, Everyman's Library.

PIROU G. [c.1945], *Traité d'économie politique*, tome II : le mécanisme de la vie économique, 1 : *La monnaie*. 518 p., Paris, Sirey.

PROKOPOVICZ S. N. [1952], *Histoire économique de l'URSS*, 627 p., Paris, Flammarion.

RIST Ch. [1951], *Histoire des doctrines relatives au crédit et à la monnaie depuis John Law jusqu'à nos jours* [1938], 2e édition, 540 p., Paris, Sirey.

SALAMA P. [1989], *La dollarisation. Essai sur la monnaie, l'industrialisation et l'endettement des pays sous-développés*, 102 p., Paris, La Découverte, Coll. Agalma.

SALAMA P., VALIER J. [1990], *L'économie gangrenée. Essai sur l'hyperinflation*, 220 p., Paris, La Découverte, Coll. Textes à l'appui.

SELGIN G. A., WHITE L. H. [1994], « How Would the Invisible Hand Handle Money ? », *Journal of Economic Literature*, vol. XXXII, december, pp. 1718-1749.

SERVET J.-M. [1979], « Essai sur les origines des monnaies », *Cahiers monnaie et financement*, n°8, juin, 205 p.

SERVET J.-M. [1981], « Genèse des formes et pratiques monétaires », *Cahiers monnaie et financement*, n°11, 494 p.

SERVET J.-M. [1996], « La mémoire monétaire de l'Afrique... et d'ailleurs », *Économies et sociétés*, Relations économiques internationales, série P, 33(1), pp. 87-103.

SERVET J.M. (éditeur) [1999], *Une économie sans argent : les systèmes d'échange local*, à paraître, Seuil, Paris.

WHITE L. H. (éditeur) [1993], *Free Banking*, 3 vols, 377, 343, 397 p. Aldershot, Edward Elgar.

100

## NOTES

1. Voir par exemple Girton et Roper [1981] et Calvo et Rodriguez [1977].
2. Travail réalisé et compilé dans Blanc [1998, pp. 492-695].
3. A l'instar de Hicks [1967, pp. 17-18; 1991, p. 42] ou Courbis, Froment et Servet [1990, p. 13] par exemple.

4. Les flux monétaires vers ou depuis l'étranger ont ainsi été délaissés ; l'emploi de monnaies parallèles y prend en effet une tout autre signification que dans les relations internes à un espace national.
5. L'incertitude entre ces deux chiffres résulte de ce que 13 % de ces « monnaies étrangères » ne sont pas précisées dans les sources consultées, mais on peut raisonnablement estimer qu'il s'agit pour l'essentiel de dollar américain.
6. Au sujet des paléomonnaies, voir Servet [1979], [1981] et [1996] notamment, qui a développé le terme.
7. Au sujet des SEL, voir Servet (ed.) [1997].
8. Cela ne signifie pas que ces instruments sont effectivement employés par tous et dans toutes les situations ; ils subissent en réalité eux aussi certains cloisonnements dans leur emploi par les acteurs. Distinguons donc bien la représentation que l'on a de l'usage d'un instrument et son usage effectif.
9. Les grandes expériences généralement étudiées sont celle de l'Ecosse (1800-1845) et celle des Etats-Unis (1837-1863). Pour un recueil de textes relatifs à ces expériences et plus généralement aux courants issus du *free banking*, voir White (ed.) [1993]. Voir aussi la théorie hayékienne de la dénationalisation de la monnaie (Hayek [1978]) et le *survey* de Selgin et White [1994] sur l'ensemble de ce courant.
10. Cette théorie de la monnaie franche s'insère dans un ensemble théorique qui comprend aussi l'affranchissement du sol vis-à-vis de la rente ; Gesell s'annonce comme auteur socialiste non marxiste mais proudhonien. Voir Gesell [1948] et, à son propos, Herland [1977] et [1992].
11. Compte tenu du contexte déflationniste catastrophique du moment, la hausse des prix était aussi l'objectif poursuivi par Irving Fisher en 1932-33 lorsqu'il proposa à F.D. Roosevelt, d'abord candidat à la présidence puis président des Etats-Unis, de mettre en place un système provisoire, mais national, de monnaie accélérée par un système d'estampillage régulier des billets. Voir Barber [1996].
12. Voir Keynes [1969, pp. 350-354] et Fisher [1933].
13. L'expérience fondatrice de monnaie accélérée, bien que ce ne soit pas la première, est celle de la ville de Wörgl (Tyrol autrichien) en 1932-33. Sur la monnaie accélérée dans ses aspects théoriques et pratiques, voir Delannès [1938].
14. Voir Servet (ed.) [1999] et Blanc [1997c].
15. Parmi ces auteurs, voir Owen [1963], la monographie à son sujet de Dupuis [1991] et la thèse d'Aucuy [1907].
16. A propos de la tentative d'abolition de la monnaie par le jeune pouvoir bolchevique, voir Prokopovicz [1952] et Carr [1974].
17. Voir notamment Girton et Roper [1981] et Calvo et Rodriguez [1977], auteurs des travaux fondateurs en matière de substitutions des monnaies.
18. Voir Cagan [1956] comme acte fondateur des analyses modernes de l'hyper inflation. L'ouvrage de Capie [1991] reproduit un grand nombre de textes sur ce phénomène.
19. Voir principalement Salama [1989] et Salama et Valier [1990].
20. Voir, à propos de l'hyper inflation, Orléan [1980] et Aglietta et Orléan [1982] ; ces travaux se sont poursuivis notamment dans Aglietta [1988] et dans le programme de recherche collectif qui s'est traduit par Aglietta et Orléan (eds) [1995] et [1998].
21. Rist [1951, p. 360].
22. Rist [1951, p. 373].
23. Voir au XXe siècle par exemple Rist [1951] ou Hicks [1967].
24. Voir notamment Blanc [1997a] et [1997b].
25. Voir Blanc [1994] et [1998].
26. Le concept de communauté de paiement a été créé par Knapp en 1905 et repris par Commons (Knapp [1973, p. 134 sq], Commons [1989, pp. 457 sq]). En France, Pirou [c.1945, pp. 403 sq] l'a employé et a eu l'intuition de ses implications. Il est aujourd'hui employé par des auteurs comme Aglietta [1988, p. 97], Courbis, Froment et Servet [1990] et [1991], Cartelier [1996], etc.

27. Voir la notion relativement proche de *pay-groups* développée par Commons [1989, p. 462]. Ce sont des groupes de personnes employant des instruments monétaires selon des cours non pas officiels ou légaux, mais coutumiers. Ce qui importe dans ces *pay-groups* est l'habitude socialisée, les rapports de confiance et d'interdépendance mutuelle.

28. Voir Bernoux et Servet (eds) [1997] ; voir aussi pour les questions de légitimité Aglietta et Orléan (eds) [1995].